

## **Le ministère de la Communication décide de renouveler l'accréditation du photographe de Reuters**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-04-2009 20:46:41

**Le ministère de la Communication a décidé, jeudi, de renouveler l'accréditation du photographe de Reuters au Maroc, Rafael Merchante, a-t-on appris de source autorisée auprès du ministère.**

Cette décision fait suite à une série de contacts entre le ministère et l'agence de presse britannique Reuters, que ce soit au niveau de son administration centrale à Londres ou au niveau du chef de son bureau au Maroc, ajoute la même source.

Dans ce cadre, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Khalid Naciri, a reçu, mercredi à Rabat Steve Chrisp, un des hauts responsables de l'agence Reuters, dépêché au Maroc pour traiter avec le ministère du cas du photographe de l'agence Reuters, dont l'accréditation n'a pas été renouvelée.

Afin de créer les conditions favorables au règlement de ce dossier, dans le cadre d'un dialogue direct entre Reuters et les autorités marocaines, l'agence britannique avait demandé à son photographe, d'origine espagnole, de s'abstenir de toute déclaration à la presse sur ses conditions de travail au Maroc et de tout commentaire sur la décision des autorités marocaines.

Lors de la rencontre entre Naciri et Chrisp, et à laquelle ont assisté des responsables du ministère et le directeur de l'agence Reuters au Maroc, le ministre a exposé les différents aspects, les tenants et aboutissants ainsi que les raisons ayant amené le ministère à prendre sa décision au sujet du photographe de Reuters, précise-t-on de même source.

Naciri a également réitéré l'intérêt que porte le Maroc à la poursuite des activités de l'agence dans le Royaume.

Pour sa part, Chrisp a exprimé le souci de l'agence Reuters à poursuivre son activité au Maroc dans des conditions normales et dans le cadre du respect total des lois en vigueur dans le Royaume du Maroc et des principes et règles de la déontologie de la profession tels que fixés par l'agence britannique, et qui engagent l'ensemble de ses employés.

Chrisp a, dans ce cadre, exhorté le ministère, au nom de l'agence Reuters, à oeuvrer en vue de surmonter ce problème résultant de la décision des autorités marocaines de ne pas renouveler l'accréditation du photographe de l'agence britannique au Maroc.

Il s'est, à ce titre, personnellement engagé à ce que le comportement professionnel du photographe en question, durant l'exercice de ses activités, soit conforme aux lois marocaines et à la déontologie de l'agence Reuters.

Suite aux démarches entreprises par l'agence Reuters, aux engagements pris par son représentant et à l'appel du Syndicat national de la presse marocaine (SNPM), pour le règlement de ce dossier par le dialogue et l'entente et dans le cadre du respect des lois marocaines et de la déontologie de la profession, le ministre de la communication, porte-parole du gouvernement, a instruit les services compétents du ministère de renouveler l'accréditation du photographe de Reuters à partir du 2 avril

MAPF